

# BARCELONNETTE

Capitale de l'Ubaye





# EIFFAGE

SECTEUR UBAYE

TERRASSEMENTS – ENROCHEMENTS  
GÉNIE CIVIL – ASSAINISSEMENT – VRD  
ENROBÉS

Tel : 04.92.81.07.30  
Mail : evelyne.sonza@eiffage.com

Comment  
créer  
une  
association?



La création d'une  
association est un  
acte très simple

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)



## Sylvie SARLIN

DÉCORATRICE ET AMÉNAGEMENT  
D'INTÉRIEUR

Conseil  
Relooking  
Création



06 49 24 95 91  
artdeco.sylvie@gmail.com

## ALPES DU SUD MATÉRIAUX

GRANULATS  
BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI  
ENROBÉ FROID

VENTE – LIVRAISON – POMPAGE  
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Tel : 06.78.41.61.66  
Mail : pascal.garino@eiffage.com



## AUTOSÉCURITÉ

CONTROLE TECHNIQUE



ICI EXAMEN DU CODE  
DE LA ROUTE AVEC



objectifcode

B.A CONTRÔLE  
Z.I DU CHAZELAS  
04400 BARCELONNETTE  
04 92 81 90 02

Véhicule léger - Utilitaire - 4X4  
Électrique - Gaz - Camping-Car

# GALERIE du CHEVAL de BOIS



CONTEMPORAIN

Jonore

MODERNE



Debré



Seyssaud

OLMEQUE POPULATION MEXICAINE  
TIBET / AFRIQUE

06 08 89 15 02  
Chemin du Cheval de Bois  
04400 BARCELONNETTE

## GRAND RUBREN Barcelonnette

### LE GÉNÉPI DE BARCELONNETTE

FABRICATION ARTISANALE

BOUTIQUE DE VENTE DIRECTE



ACCÈS DIRECT SORTIE BARCELONNETTE  
DIRECTION PRA LOUP  
Route de Pra Loup - ZA Chabrand - 04400 Barcelonnette

Tél. : 04.92.81.44.00

Horaires : téléphoner au numéro ci-dessus ou affichage sur place.

LE GRAND RUBREN EST BARCELONNETTE. ADONIS JAMES BARCELONNETTE

## LP PLOMBERIE CHAUFFAGE

Patrice LAUNAY

06 98 28 09 44

plaunay33@gmail.com

34 Avenue de l'Aiguille 04400 Saint Pons

Dépannages chauffage, plomberie, sanitaire  
Installations chauffage, plomberie et sanitaire



## SOMMAIRE

1  
ÉDITO DU MAIRE

2  
L'OPÉRATION  
DE REVITALISATION  
DU TERRITOIRE

4  
LES TRAVAUX

7  
LA JEUNESSE

10  
CÔTÉ SOCIAL

11  
SPORTIVEMENT  
PARLANT

12  
SÉCURITÉ

14  
MISE À L'HONNEUR

15  
CÔTÉ VERT

16  
NUMÉRIQUE

18  
VIE LOCALE

20  
EXPRESSION LIBRE  
ÉTAT CIVIL

### INFOS MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi

De 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Téléphone : 04 92 80 79 00

Place Valle de Bravo

04400 Barcelonnette

[www.ville-barcelonnette.fr](http://www.ville-barcelonnette.fr)



## ÉDITORIAL



Les beaux jours sont de retour et la prochaine saison estivale se profile déjà à l'horizon. Tous les feux semblent d'ores et déjà être au vert pour que chacune et chacun d'entre nous profitent pleinement de la douceur de vivre dans notre cité qui a obtenu dernièrement le label de « Villes et Villages où il fait bon vivre en 2023 ».

Cette distinction vient récompenser un investissement continu et sans faille à l'égard de notre territoire qu'il est vital de préserver, aujourd'hui plus que jamais.

Je sais pouvoir compter pour cela sur notre jeunesse investie pleinement à la cause de la planète et qui n'hésite pas à s'engager dans la lutte contre le changement climatique où nous avons tous un rôle à jouer, chacun à notre échelle...

L'engagement de nos jeunes s'inscrit également dans les valeurs du sport, véritable levier d'intégration sociale et de développement personnel, qui restent constantes entre les générations.

Pour les accompagner, nous avons candidaté et obtenu le label « **Terre de Jeux 2024** » créé par le comité « Paris 2024 » qui se veut être le reflet d'un dynamisme national. Il constitue pour Barcelonnette un moyen de fédérer autour d'un projet commun en développant la pratique sportive pour tous les publics.

Dans cette même lignée, nous accueillerons l'année prochaine le passage de la **Flamme Olympique**, symbole d'unité et de paix, qui diffusera sur son parcours l'esprit des Jeux et marquera le début des célébrations.

Nous allons lancer tout prochainement un partenariat entre **le FRAC Provence Alpes Côte d'Azur** (association de soutien à la création et à la diffusion des arts plastiques au niveau régional) et Barcelonnette, dispositif qui s'inscrit au cœur de l'Olympiade culturelle et qui sera indéniablement un partenaire de choix dans le développement de projets mêlant l'art et le sport.

Je terminerai en vous confirmant que nous avons candidaté pour accueillir une étape du **Tour de France 2024** dans le cadre de la 111ème édition ; les dés sont jetés !.. nous restons, confiants, dans l'attente de la réponse des organisateurs.

Il est important que nous continuions d'être solidaires et mobilisés pour qu'ensemble, nous puissions avancer dans la même direction.

**Vous pouvez compter sur ma disponibilité et mon écoute.**

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

**Sophie VAGINAY RICOURT**  
Maire de Barcelonnette

Publication, rédaction et photos : Ville de Barcelonnette

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication / Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075  
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX / Tél. 04 92 271 389 / E.mail : [contact@mediaplus.com.fr](mailto:contact@mediaplus.com.fr) - Site : [www.mediaplus.com.fr](http://www.mediaplus.com.fr)

Impression : Groupe Média Plus Communication / Imprimé sur papier recyclé et encres végétales / Dépot Légal : 2023





# L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

## LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Un cap majeur dans les projets à venir !

Madame Sophie Vaginay Ricourt, Maire de Barcelonnette et Yvan Bouguyon, premier adjoint, ont signé le 28 février dernier, la convention de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Cette convention est cosignée par tous les partenaires : la Ville de Barcelonnette, la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon Communauté de Communes, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Agence Nationale de l'Habitat

(ANAH), le Département des Alpes de Haute-Provence, la Chambre des Commerces et de l'Industrie et l'Etat. La convention ORT va permettre dans les 5 ans à venir de concrétiser les projets de territoire.

Cette signature est l'aboutissement du travail d'Anna SANANES, qui a orchestré un diagnostic approfondi du territoire, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD).



## LES 4 AXES STRATÉGIQUES DU PROJET

### L'axe n°1 : Valoriser les services, ressources et espaces garants du cadre de vie

Valoriser et requalifier les espaces publics du centre-ville

Le cœur de la commune est constitué d'un chapelet d'espaces publics centraux qu'il s'agit de valoriser et de connecter par un traitement homogène et qualitatif des différents lieux. Support du vivre ensemble, ils pourront ainsi

contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, mais aussi à l'attractivité touristique du centre-ville.

#### > Ramener la nature en centre-ville

La végétalisation dans la commune est rare et a beaucoup diminué sur les 20 dernières années. La vue sur le grand paysage ne suffit pas à contrebalancer cette absence, c'est pourquoi la végétation doit faire partie intégrante de la ville. Cette renaturation contribuera

à l'amélioration du cadre de vie des habitants, mais aussi à la lutte contre les îlots de chaleur du centre-bourg.

#### > Développer l'offre d'équipements de plein air

La ville dispose de quelques équipements de plein air, vieillissants et en souffrance spatiale. Il est nécessaire de les repenser et de les adapter. Les espaces de plein air, contrairement aux espaces bâtis, sont ouverts à tous, et

peuvent donc être une richesse pour de nombreuses personnes, résidentes ou de passage.

### > Développer l'offre socioculturelle et associative

Certaines associations sont en perte de puissance sur la ville. Bien que nombreuses, elles souffrent de l'absence d'un lieu de rassemblement et de difficultés de diffusion de l'information. Contribuant au vivre ensemble et à l'animation culturelle de la vie locale, la commune doit favoriser leur développement.

### > Entretien et amélioration des équipements communaux existants

L'objectif est d'étoffer l'offre de service déjà présente sur le territoire en la modernisant, en l'adaptant et en la diversifiant.

### L'axe n°2 : Diversifier et améliorer l'offre de mobilité

#### > Développer des liaisons douces et sécuriser les accès aux services et équipements

Les liaisons douces et actives sont sous-développées sur la commune. L'élaboration d'un plan guide de la mobilité douce s'avère nécessaire afin de pallier à l'absence de pistes cyclables et de cheminements piétons sécurisés aux normes PMR dans la ville.

#### > Repenser les flux véhiculaires et l'offre de stationnement

Les flux véhiculaires sur la commune sont importants : au-delà des seuls habitants, la ville est soumise à d'autres circulations : passage obligatoire des camions transitant de l'Italie à la France par le col de Larche, flux véhiculaires touristiques, manifestations diverses (MotoFestival, ...). La commune manque de réflexion à l'échelle globale. De même, les stationnements répondent difficilement aux périodes estivales et empiètent sur les espaces de vie de la commune. Un plan guide de la mobilité véhiculaire est nécessaire.

#### > Reconnecter la fracture urbaine générée par l'Ubaye

Barcelonnette est scindée par l'Ubaye, qui représente une réelle fracture urbaine de la commune, développée au nord et au sud de cette dernière. La partie Ouest de la ville souffre particulièrement de la distance avec les points de franchissement véhiculaires existants. C'est la raison pour laquelle la commune souhaite réduire cette fracture via la création d'une passerelle de mobilité douce.

#### > Développer une offre de transports collectifs, novatrice et résiliente

L'absence de transports collectifs ou à la demande est une attente de la population communale, notamment des enfants (ramassage scolaire) ou des personnes âgées en manque d'autonomie. Il est nécessaire de réduire cet « enclavement » via un système de transports collectifs, si cela est prouvé viable économiquement.

### L'axe n°3 : Stimuler la dynamique économique et le développement des emplois

#### > Valoriser les entrées de la ville pour une meilleure attractivité

Les entrées de ville, actuellement peu visuelles et peu attractives, ne poussent pas les touristes à s'arrêter dans la commune si cela n'est pas prévu. La signalétique des flux n'est pas claire et peu intuitive. Des entrées de ville attractives et une signalétique claire contribueraient à l'attractivité du centre-bourg.

#### > Favoriser l'attractivité commerciale et touristique du centre-bourg

Barcelonnette, ville au patrimoine Mexicain, ne permet pas une déambulation touristique simple en centre-bourg, faute de signalétique. A cela s'ajoute des ruptures linéaires commerciales, qui rendent le parcours client des commerces peu fluide. Valoriser le patrimoine et les commerces contribuerait à leur bon fonctionnement.

Des emplacements clefs dans le parcours client viennent briser le linéaire commercial. Certains de ces locaux font l'objet d'une rétention de longue durée. Il convient de faire évoluer cela via des actions plus fortes de la commune.

#### > Dynamiser le développement du quartier du 11<sup>ème</sup> BCA

Le quartier du 11<sup>ème</sup> BCA, véritable pôle économique de la commune, doit continuer à être restructuré, notamment sur ses espaces publics grâce à l'opportunité programmatique que représente la barre sud.

### L'axe n°4 : Un parc de logements en pleine reconquête

#### > Lutter contre la pénurie de logements (résidences principales) existante sur la commune

La ville souffre d'un manque d'habitats, tout particulièrement en centre-bourg. La typologie des logements n'est plus adaptée à la population de la commune, qui est essentiellement composée de ménages d'une à deux personnes, alors que les logements dominants sont des T3/T4... Il s'agit, par la mise en œuvre

de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine), de favoriser l'émergence de logements adaptés aux besoins. Pour arriver à cet objectif, une restructuration spatiale et une augmentation du parc privé locatif (conventionné) résidences principales, doivent être réalisées. La ville doit encourager le développement de l'offre de logements en résidence principale, donnée d'entrée nécessaire pour stabiliser sa démographie et accroître sa population communale.

#### > Lutter contre la vacance et l'habitat indigne en centre-ville

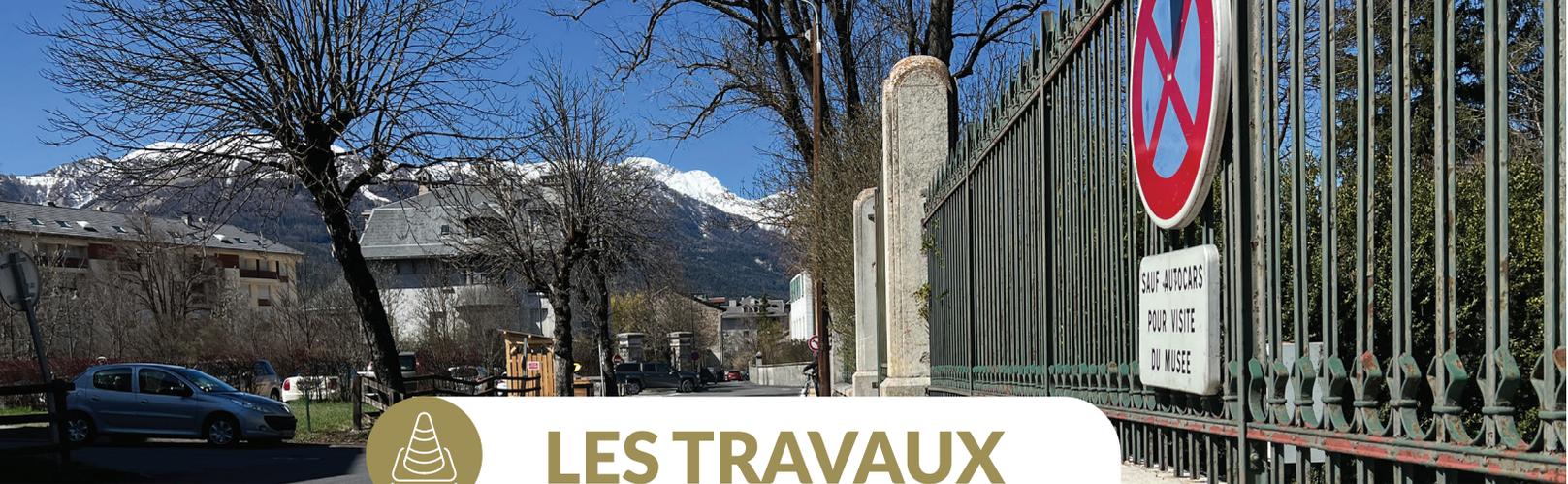
La ville, et tout particulièrement le centre-bourg, souffre d'un fort taux de vacance, notamment de vacance longue. Les situations d'habitat indigne, difficilement repérables, représentent également un enjeu certain. Les logements de la commune ne sont pas ou peu adaptés au handicap et au vieillissement. La mise en œuvre de l'OPAH-RU permet de lutter contre ces problématiques.

#### > Accompagner les propriétaires du centre-ville dans leurs projets d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique

Favoriser la rénovation de l'habitat, notamment en centre-bourg, aura un impact sur la qualité urbaine de la ville. Ainsi, la requalification d'immeubles disqualifiants en centre-ville et la rénovation des façades valorisent la richesse du patrimoine existant. Ces actions vont émerger grâce à un accompagnement de spécialistes dans les démarches de l'OPAH-RU. Dans ce cadre, la structuration des copropriétés va permettre à une dynamique d'embellissement urbain de voir le jour. Il s'agit de mettre en place un suivi animation efficace, véritable pierre angulaire de l'OPAH-RU.

#### > Générer de nouveaux logements exemplaires, par une action forte de la commune

L'OPAH-RU est un dispositif incitatif, ne permettant pas de traiter toutes les situations de dégradation. La commune doit compléter ce dispositif avec des actions coercitives sur des immeubles ou îlots en centre-bourg, particulièrement disqualifiants, pour lesquels le dispositif incitatif ne sera pas suffisant. Cela permettra d'endiguer des situations de périls, vacances, insalubrités existantes ou à venir, vouées à perdurer.



## LES TRAVAUX

### LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE L'ANNÉE

#### LA VOIRIE COMMUNALE

**La municipalité poursuit la rénovation de la voirie communale commencée en 2022.**

Cette année, il est prévu de goudronner en bicouche, la rue suivante :

> Rue du 19 mars 1962

Également, la route de Pra Soubeyran va subir des travaux de rénovation avec la mise en place d'un enrochement sur sa partie la plus endommagée par les dernières crues.

#### L'hôtel de ville se modernise

Une rénovation énergétique et thermique nécessaire + photos

L'hôtel de ville a été construit en 1934. Dessiné par les architectes cannois, Jacques et André Robert, dans un style « art déco », ce bâtiment remarquable nécessite d'être entretenu : le toit ayant été

refait il y a quelques années, il est temps aujourd'hui de prioriser des travaux de rénovation énergétique et thermique.

Ce programme de rénovation inclut le changement de **56 fenêtres, 4 portes et 3 grandes fenêtres réparties sur 3 niveaux** : le rez de chaussée, le premier et le deuxième étage.

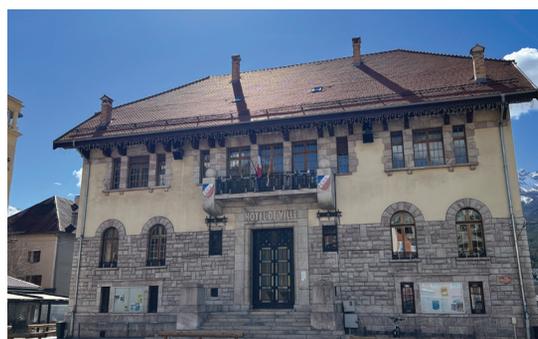
Les travaux en quelques chiffres :

> Environ 1 mois de travail

> **296 334 €** d'investissement

> Subvention DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) de **178 888 € soit 60 %** du coût total des travaux.

Les nouveaux ouvrants seront remplacés à l'identique, en bois de chêne, pour ne pas dénaturer le bâtiment.



### UN RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE "ACCUEIL"



**Durant le mois de mars, l'accueil de la mairie a été rénové.**

Les travaux ont eu pour but de :

> créer un espace d'attente pour les administrés séparé du reste des locaux ;

> créer un guichet d'accueil fermé pour la/le secrétaire d'accueil ;

> créer un nouvel espace de travail du bureau actuel passeports et CNI ;

> créer une séparation physique de la porte du couloir et du guichet d'accueil.

Ce chantier est réalisé à 100% par le pôle technique.

Ces nouveaux espaces assureront une meilleure qualité d'accueil dans des locaux rénovés et agréables.

## LES FENÊTRES DE LA SOUSTA



La résidence sénior de La Sousta est elle aussi en rénovation : les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que les portes ont été remplacées en mars par des portes en aluminium.

Ces travaux étaient attendus car les anciennes fenêtres étaient trop perméables au froid .

Ce chantier aura duré 1 mois pour un coût de **233 164,91€** TTC, subventionné par la CARSAT Sud-Est (caisses d'assurance retraite et de la santé au travail ) à hauteur de **66 731€**, par le plan d'accompagnement Régional à hauteur de **150 000€** et par la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse).

## LA SALLE MULTISPORT



Parmi les grands projets engagés par la municipalité, celui de la salle multisport apparaît comme le plus important. Cette salle est très utilisée par les associations sportives et par les établissements scolaires : elle est incontournable et essentielle pour tous.

**Ce chantier est estimé à 1 106 292.40€ H.T.** : il est prévu de reprendre toutes les menuiseries , de refaire le toit et de changer le système de chauffage. Ce dernier étant au fioul, il est nécessaire de mettre en place une autre alternative plus écologique et durable, c'est pourquoi une centrale à traitement d'air a été choisie.

### Qu'est-ce qu'une centrale à traitement d'air ?

Cet équipement capte l'air d'un local, le fait passer à travers plusieurs filtres et échangeurs froids ou chauds, puis le redistribue à travers un réseau de distribution réparti dans le local : grilles, gaines etc..

### Subventions (environ 67 % du montant global) :

- > Agence Nationale du Sport : 500 000 € H.T.
- > Région Sud : 125 483€ H.T.



## LES TRAVAUX

### ➤ RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

En cette fin d'hiver, le tronçon Gravette /Alpage du réseau d'eau potable et défense incendie a été refait par Véolia. Cette portion représente 410 m de linéaire, pour un montant de 10 764 €.

**Un marché est actuellement en cours pour le changement des canalisations :**

- > **rue Pierre-Grouès** : aujourd'hui en fonte, elles datent de 1940 (140 m linéaire) ;
- > **avenue Roger-Diet** : en acier, ces canalisations ont été posées en 1974 (150 m linéaire) ;

> **rue des Mésanges** : en acier également et de 1974 (120 m linéaire).

Ce marché est estimé à 110 000 € HT et est subventionné par l'agence de l'eau (43 880 €) et le Département (32 910 €) soit 70% de subventions.

Les travaux devraient commencer fin Avril et se terminer avant l'été.

### ➤ LE NOUVEAU VISAGE DE L'HÔPITAL PIERRE GROUES



Des travaux ont été entrepris à l'hôpital Pierre Grouès depuis septembre 2020.

L'hôpital avait besoin d'une remise aux normes afin d'apporter aux résidents et à tout le personnel des qualités d'accueil, de confort et de travail optimales.

Ainsi, es façades ont été habillées d'une nouvelle couche d'isolant : à la fois efficace pour la régulation des températures intérieures, il donne un aspect plus moderne à l'hôpital.

Cette première tranche des travaux a été financée par différents acteurs publics :

- > prêt : **2 650 000 €** ;
- > PAI ARS) : **800 000 €** ;
- > subvention du département : **750 000 €** ;
- > subvention Région Sud : 350 000 € (rénovation thermique).

Sur son côté Est, l'hôpital a été rehaussé d'un niveau pour accueillir la nouvelle salle de restauration : un espace vaste, lumineux avec une vue panoramique sur les montagnes le Chapeau de Gendarme et le Pain de Sucre. C'est un lieu fort agréable où les résidents prennent désormais leurs repas.

Bien sûr, il sert également pour les activités comme pour la venue de Mr Roland, accordéoniste, qui leur a offert un « concert » lors de la traditionnelle galette des rois.

Il était également nécessaire de remettre aux normes plusieurs chambres : aujourd'hui, elles sont fonctionnelles, lumineuses et agréables. Les lits médicalisés dotés des dernières technologies permettent au personnel de s'occuper des résidents en toute sécurité et en douceur.

Tout a été revu et repensé : les couleurs

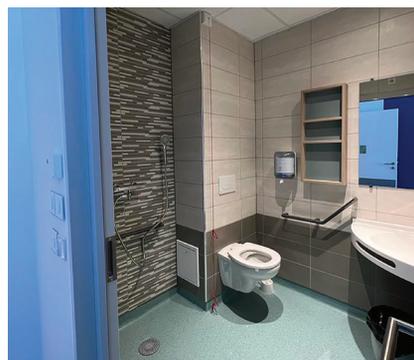
des murs sont gaies et chaleureuses, les salles de bains spacieuses et adaptées à tous, le tout complété par du matériel et des espaces « pédagogiques ».

Une salle de rééducation adaptée aux différents praticiens kinésithérapeutes est également en fonction et très bien équipée afin de recevoir et de faire travailler les personnes ayant un déficit corporel.

Enfin, l'entrée a été repensée pour mieux accueillir les visiteurs et les professionnels de santé.

Barcelonnette est désormais doté d'un établissement moderne, plus accueillant et qui va pouvoir pleinement remplir ses fonctions.

**L'inauguration officielle des locaux aura lieu le 7 juillet prochain !**





## LA JEUNESSE

### > L'ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil municipal de loisirs de Barcelonnette fonctionne toute l'année, les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans afin de leur proposer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Chaque journée est organisée autour d'un programme d'activité à la période, établi par l'équipe pédagogique en concertation avec les enfants.

La structure est ouverte de 7H45 à 18H avec une possibilité de service cantine.

#### Concernant les inscriptions

Elles se font via l'espace famille :

> **J'ai déjà un compte** : il suffit de renouveler votre justificatif de domicile et de passer à l'inscription

(Voici un tutoriel en vidéo : <https://youtu.be/zNZGHXpbnMc>).

> **Je n'ai pas encore d'espace famille** :

Je procède à la création de celui-ci sur le site de la ville

(lien : <https://bit.ly/3YJ5Ya1>)

Afin de vous aider dans cette démarche voici un tutoriel en vidéo :

<https://youtu.be/Wno99oBO>

### > UN CARNAVAL RICHE EN COULEURS !

Les vacances d'hiver se sont terminées par un après-midi carnavalesque pour les enfants de l'accueil de loisirs.

L'ALSH des 3-6 ans, Les Marmot's et l'ALSH municipal des 6-12 ans se sont retrouvés pour un défilé musical dans le centre-ville.

Sur des airs de fête, les enfants costumés ont suivi leur mascotte « Samba » le perroquet, monté sur un char, dans la rue Manuel dès le début d'après-midi.

Le cortège a ensuite été rejoint par les "grands" de la crèche : ensemble, ils se sont rendus à la salle du marché couvert (préparée pour l'occasion par les jeunes de la Maison Des Jeunes) pour un spectacle de 45 min.

Une chorégraphie interprétée par les "grands" de la crèche, une chanson gestuelle par l'ALSH 3-6 ans. Les Marmot's, un Kamishibai géant par l'ALSH 6-12 ans et une histoire traditionnelle en ombres chinoises par la MDJ constituaient le programme de cette après-midi récréatif.

Le spectacle s'est clôturé par un goûter offert par la municipalité aux enfants et leurs parents.

Une chose est sûre : le carnaval est toujours aimé par les enfants qui se prêtent volontiers au jeu du déguisement.



### > LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Les conseillers jeunes élus sont les représentants de tous les jeunes de la commune, ils consultent et tiennent compte des envies et des attentes de la jeunesse, ils la représentent auprès de la municipalité.



Sur toute la durée du mandat, les jeunes ont tous participé aux différentes cérémonies commémoratives de la ville en hommage à tous les soldats morts pour la France. Des moments importants à l'heure où ils apprennent l'histoire de France à l'école.

Également, ils ont abordé le thème de l'environnement en préparant sur papier des minis-vidéo pédagogiques et ludiques sur le ramassage des déchets en ville et les gestes éco-citoyens.

Enfin, pour clôturer ce mandat, les jeunes ont d'ores et déjà réfléchi à comment améliorer la vie de ce conseil avec de nouvelles idées et de nouveaux objectifs pour la prochaine mandature 2023-2025.

#### Les objectifs :

- > Mettre en lien les différentes personnes pour intégrer au mieux chaque catégorie d'habitants, prendre en compte leurs avis, leurs besoins ;
- > Faire l'expérience d'une participation active des jeunes à la vie de la ville en partenariat avec les élus ;
- > Avoir un rôle auprès des jeunes en rapportant leurs avis sur les projets de la commune ;
- > Donner aux jeunes conseillers la possibilité de construire des projets dans l'intérêt général et de participer à la vie locale avec les adultes (cérémonies, fêtes, inaugurations...) ;
- > Éduquer à la citoyenneté : connaître le rôle et la place d'une institution locale, faire découvrir aux jeunes leur rôle au sein de la citoyenneté par le biais de débats, de votes et du respect des autres.

#### Le bilan du mandat 2021/2023

Ce tout premier mandat aura débuté dès octobre 2021, par une rencontre et des activités intergénérationnelles entre nos jeunes et les résidents de La Sousta. Un après-midi pétanque a rythmé le tout.

Pour la fin d'année et les fêtes de Noël, les jeunes ont confectionné avec l'aide de l'accueil de loisirs de la ville, des cartes de Noël qu'ils ont ensuite offertes.

En 2022, l'année a été axée sur la participation du Conseil Municipal des Jeunes au programme « Petites Villes de Demain ». L'objectif était de réfléchir tous ensemble sur des projets cohérents qui pourraient voir le jour comme par exemple : Un nouveau « parc tout gliss » à la place du skate park actuel. Plus d'activités de pleine nature pour les jeunes, etc.



## LA MAISON DES JEUNES « ASSOCIATION PLANÈTE JEUNES »



La Maison Des Jeunes accueille tous les adolescents de la 6ème à la terminale autour des valeurs de solidarité, respect, tolérance et ouverture aux autres.

Elle est ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h, de 11h à 18h le mercredi pour les jeunes qui souhaiteraient venir manger dans les locaux le midi.

Ses deux animateurs, Audrey et Fabien, tous deux diplômés BPJEPS, proposent des activités les mercredis et samedis après-midi telles que : activités manuelles, artistiques, sportives, des sorties (ex : sortie patinoire, lasergame, paintball, création d'un théâtre d'ombres chinoises, ateliers cuisine, grands jeux, origamis, peinture sur verre, thèque, football, molkky, balle américaine, etc...), ainsi que des soirées un vendredi sur deux, de 18h à 22h.

Elle travaille également en partenariat avec la Mairie et les ALSH 3-6 et 6-12 ans sur plusieurs projets comme le carnaval, la journée internationale des familles, la chasse aux oeufs de Pâques. Elle collabore aussi avec les autres structures jeunesse de la Vallée comme la Médiathèque en proposant par exemple différents ateliers pour les vacances de printemps autour du livre (origamis, sculpture de livres). Elle organise tous les étés entre un à deux séjours, en France ou à l'étranger (Espagne, Portugal, Croatie, Italie, Verdon, Île d'Oléron, Pays Basque, etc...)

### Les modalités

L'adhésion est de 30€ par an (de date à date), une PAF (Participation Aux Frais) peut être demandée sur certaines activités de consommation.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements à l'adresse mail : [planetejeunesbarcelo@gmail.com](mailto:planetejeunesbarcelo@gmail.com) ou au 07-77-75-14-68.





## CÔTÉ SOCIAL

### LES PRINCIPAUX ENJEUX DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville va continuer de venir en aide aux personnes dans le besoin, comme il l'a fait en 2022.

Sous différentes formes, des aides financières (chauffage, carburant, transport et bien d'autres) sont octroyées tout au long de l'année. Ces actions permettent à des familles, des personnes âgées ou des personnes isolées de garder un lien social et une stabilité de vie.

#### Quelques chiffres de 2022 :

- > Plus de 4500 € de bons alimentaires ;
- > Près de 3000 € d'aides financières variées (chauffage, loyer, transport, sport, carburant...);
- > 1500 € de prêt ;
- > 21000€ de subvention versée aux associations telles que les Restos du Cœur, Croix-Rouge, Secours Catholique, ADMR, Club Temps libre, Solidaritat ;
- > Participation au Fonds de solidarité pour le logement et au Fonds d'aide aux jeunes ;
- > Gestion et paiement des frais relatifs à l'hébergement d'urgence et aux jardins partagés de Suzanne.

### LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

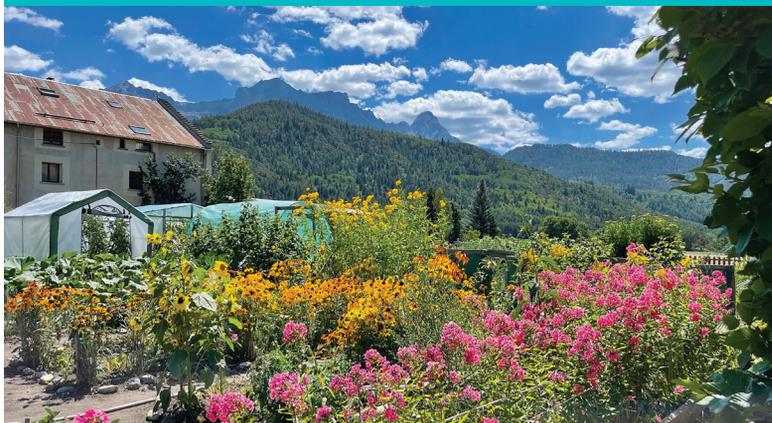
La Sousta vous propose un service de repas à domicile, tous les jours et dans toute la vallée.

- > Pour 1 ou plusieurs jours dans la semaine pour diversifier vos repas ;
- > Pour 1 ou plusieurs jours dans la semaine afin de déguster un bon repas sans l'avoir préparé ;
- > Pendant une période difficile : Sortie d'hôpital, convalescence ou autre.

Information : 04 92 81 15 05 / [la-sousta@orange.fr](mailto:la-sousta@orange.fr)



### LA FÊTE DES JARDINS PARTAGÉS REVIENT CET ÉTÉ !



Sous un soleil que tout le monde espère, la rencontre sera cette année **le dimanche 30 juillet !**

Cette journée détente a pour but de proposer aux visiteurs un moment de partage et de convivialité, mais aussi de sensibiliser au compostage, de connaître les spécificités des 25 parcelles, et d'échanger avec des socio-professionnels du milieu environnemental tels que la CCVUSP ou encore le Parc National du Mercantour.

En 2022, les jardins de Suzanne ont fêté leurs 10 ans d'existence ! Les jardins partagés c'est de « l'entraide, du partage d'outils, des conseils, des échanges de procédés... ».

Toutes les infos sur une éventuelle parcelle libre :

CCAS au 04 92 80 79 08

[ccas@ville-barcelonnette.fr](mailto:ccas@ville-barcelonnette.fr)





# SPORTIVEMENT PARLANT

## ► L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

### 1/ Qu'est-ce que l'Office municipal des sports ?

L'Office municipal des sports est une association loi 1901, dont l'objet général est de soutenir, encourager et développer la pratique physique et sportive pour tous.

L'OMS affiche la volonté d'être au service du sport auprès de tous et s'attache particulièrement à donner l'accès aux équipements de la commune, à soutenir les actions de formation, à accompagner les demandes de subvention et cela de manière responsable. Il coordonne et propose l'animation d'événements à destination de tous en vue de la promotion des associations adhérentes.

L'OMS met en œuvre le projet sportif de la commune, notamment l'accès au

sport pour tous et plus particulièrement pour les jeunes. En ce sens elle est en lien régulier avec le service des sports et son élu représentant, afin de transmettre les informations importantes.

### 2/ Comment est-il composé ?

Il est composé d'un bureau de trois membres élus parmi le comité directeur. Le comité directeur est lui-même constitué de 9 membres : deux membres de droit qui représentent la commune et 7 membres issus des associations adhérentes et/ou de membres d'honneur (éducateur sportif, médecin, enseignants.).

Il rassemble 47 associations adhérentes, qui représentent l'ensemble des activités sportives pratiquées à Barcelonnette.

### 3/ Quelles sont les actions que réalise l'OMS tout au long de l'année ?

Au travers de ses thèmes principaux : promotion, communication, finances et équipements, l'OMS organise des réunions régulières avec ses membres pour la planification des actions. Il recueille ainsi les besoins des clubs et s'enquière des difficultés qu'ils rencontrent notamment auprès des bénévoles et des encadrants.

Il soutient les manifestations, les formations et assure la communication entre tous les acteurs du sport du territoire, les clubs, le CDOS, la commune, les professionnels...

### 4/ Le contact utile

oms.barcelonnette@hotmail.com

## ► BARCELONNETTE, VILLE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2024 ?



Déjà candidate cette année mais non retenue, la ville espère un « OUI » pour la prochaine édition du Tour en 2024.

Madame Sophie Vaginy Ricourt, Maire de Barcelonnette et Monsieur Camille Galtier, Maire de Manosque ont pu rencontrer pour la deuxième fois le « patron » du Tour de France, Monsieur Christian Prudhomme lors du Salon International de l'Agriculture en mars dernier à Paris.

Ils ont pu échanger à bâtons rompus sur les grands champions du cyclisme, les

différentes étapes héroïques qui traversent les époques et l'attachement des Français au Tour de France qui met chaque jour nos paysages et traditions en valeur !

Les candidatures de Barcelonnette et Manosque ont pu ainsi être défendues pour une ou des étape(s) de ce prochain événement majeur. Plus largement, c'est le département des Alpes-de-Haute-Provence et la Région SUD qui porteront haut les couleurs du Tour de France en Provence.

## ► LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS SPORTIVES DE L'ANNÉE

Chaque année, plusieurs rencontres et compétitions se jouent en Ubaye et à Barcelonnette grâce à leurs différentes structures sportives. La diversité de notre région permet une diversité des sports qu'ils soient de plein air, aériens, aquatiques ou encore montagneux.

### > Mercredi 5 au samedi 8 juillet

Championnats de France de Canoë-Kayak descente  
Cérémonie d'ouverture le mardi 4 juillet

**Lieu :** Place Valle de Bravo (Mairie)

Infos sur [www.ubaye.com](http://www.ubaye.com)

### > Mercredi 2 au mardi 15 août

Le Grand Tournoi d'été de Tennis

**Lieu :** Tennis Club de Barcelonnette

### > Dimanche 6 août

Randonnée des 3 cols (Épreuve cycliste)

**Lieu :** Départ et arrivée du Parc de la Sapinière

Organisée par le Club Cycliste Ubaye

### > Tous les mardis

Mardi des seniors : chaque premier mardi du mois à compter d'avril jusqu'à octobre (sauf juillet-août) se déroule une rencontre amicale des seniors.

**Lieu :** Golf du Bois Chenu à 9h

### > Samedi 17 Juin

Championnat Départemental U10-U12

**Lieu :** Golf du Bois Chenu

### > Dimanche 18 juin

Family Cup : pour la fête des pères, une rencontre sportive en famille.

**Lieu :** 8h30 au golf afin de terminer pour midi.

### > Samedi 24 Juin

Championnat du club

**Lieu :** Golf du Bois Chenu

### > Samedi 24 et dimanche 25 juin

Compétition des meilleurs archers de la Région SUD

**Lieu :** Practice du Golf du Bois Chenu



# SÉCURITÉ

## INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES DE SÉCURITÉ POUR LE CENTRE-VILLE



Barcelonnette se caractérise par un hypercentre dense et animé notamment en période estivale. Cet espace d'échange où se côtoient diverses activités culturelles et économiques est ponctué de places et parcs d'agrément, mais il est d'abord jalonné de très nombreux commerces.

L'hypercentre est un véritable lieu de vie aux usages multiples partagé dans une aire piétonne entre les piétons, les vacanciers, les cyclistes et les résidents.

Afin de permettre une cohabitation des usages, la circulation des véhicules est strictement limitée et réglementée.

Afin de renforcer la sécurisation de cet hypercentre, il est question d'installer trois nouvelles bornes avec contrôle dont deux avec contrôle d'accès et une en « sortie libre et entrée interdite ».

Une borne sera mise en place à l'entrée de la place de la Marine ainsi qu'une autre sur le haut de la rue Jules-Béraud.

## LE DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

La municipalité, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et du CYPRES, met à jour régulièrement son document d'information sur les risques majeurs.

Vous pouvez le télécharger directement sur notre site internet ([www.ville-barcelonnette.fr/dicrim-2022.html](http://www.ville-barcelonnette.fr/dicrim-2022.html)) ou en demander une copie à l'accueil de la mairie.



Votre commune s'organise.  
Et vous ?

**DOCUMENT  
d'INFORMATION  
COMMUNAL  
sur les RISQUES MAJEURS**

édition 2022

DICRIM  
de BARCELONNETTE



## > RÉGLEMENTATION SUR L'USAGE DU FEU

Depuis le début d'année, de nombreux départs de feux résultant d'écobuages peu ou mal maîtrisés ont eu lieu dans l'ensemble du département.

Pour lutter contre ce danger, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande la plus grande vigilance et l'application stricte de la réglementation sur l'emploi du feu.

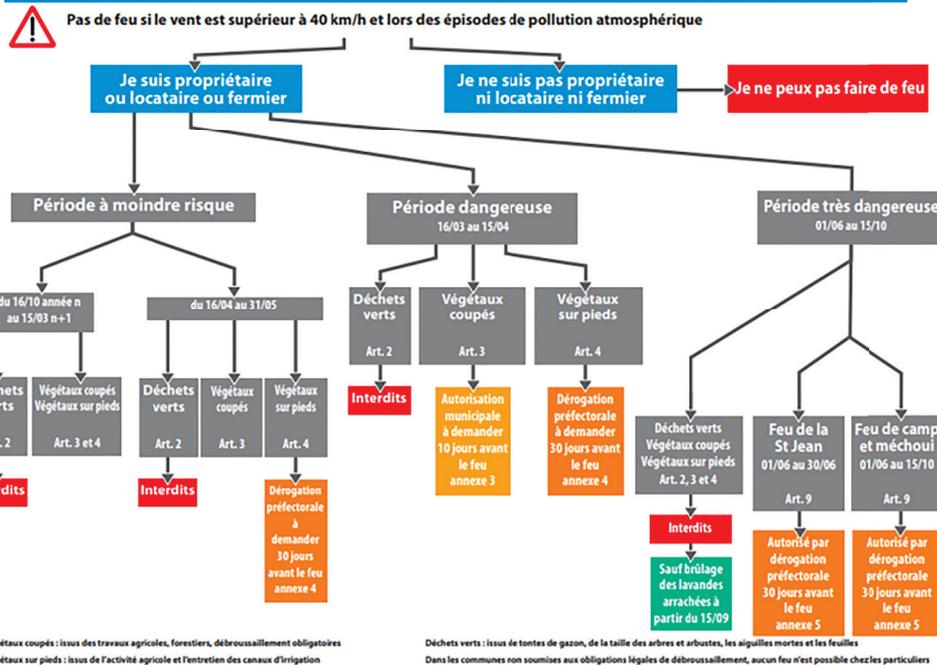
**Quelques rappels :** Le brûlage des déchets verts est interdit (tontes de gazon, feuilles, aiguilles mortes, tailles d'arbres

et d'arbustes). Ils doivent être transportés en déchetterie, compostés ou broyés.

Végétaux coupés : seul est autorisé le brûlage des végétaux issus des activités agricoles, forestières et des obligations légales de débroussaillage des particuliers et des professionnels.

Végétaux sur pieds : la pratique de l'écobuage est strictement encadrée et autorisée pour les seuls éleveurs et agriculteurs.

### Emploi du feu dans les AHP dans les espaces exposés selon AP 2020-021-006 du 21 janvier 2020



La direction départementale des territoires (DDT), se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires : [ddt-ser@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:ddt-ser@alpes-de-haute-provence.gouv.fr) ou au 04 92 30 55 28.

Pour mémoire :  
Le 26 mars 2022, un feu de forêt aux portes de la ville faisait rage menaçant à la fois de nombreuses habitations mais aussi des dizaines d'hectares de végétation.

La cause ?  
Une erreur humaine. Évitions le danger par de la prévention massive !

## > ÊTRE AVERTI EN CAS D'ALERTE SUR LA COMMUNE

### La TéléAlerte Ubaye

**Soyez averti en cas de situation de crise (inondations, séismes, tempêtes, incidents sanitaires ou autres catastrophes).**

Joindre la photo « TéléAlerte 1 »

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon s'est dotée d'un système de transmission d'alerte, destiné à avertir ou informer tout ou partie de la population de la vallée dans les meilleurs délais, en cas de situation de crise (inondations, séismes, tempêtes, incidents sanitaires ou autres catastrophes).

#### 1/ Inscription automatique

Si vous habitez une commune du territoire de la CCVUSP et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel (pages blanches / pages jaunes), votre numéro de téléphone fixe a été inscrit automatiquement.

#### 2/ Inscription indispensable (réservée aux personnes adultes)

Un formulaire est à votre disposition si vous vous trouvez dans l'un ou plusieurs des cas suivants :

- vous êtes absent de l'annuaire public universel,
- vous n'avez pas de téléphone branché sur votre box internet,
- vous séjournez pour une durée déterminée dans la vallée,
- vous souhaitez être alerté sur votre téléphone portable,

#### Pour vous inscrire

[www.ccvusp.fr/telealerte-ubaye.html](http://www.ccvusp.fr/telealerte-ubaye.html) de manière à pouvoir être contacté personnellement.

#### Une fois inscrit

Lors de la survenue d'événements liés aux risques naturels, technologiques ou sanitaires, vous serez prévenu par votre mairie. Celle-ci vous adressera un message vocal, un SMS ou un mail comprenant soit des consignes sur les bons comportements à suivre, soit des informations sur l'alerte en cours.

**VOTRE sécurité, c'est NOTRE sécurité !**





# MISE À L'HONNEUR



## Jean-Luc Darrioulat fait valoir ses droits à la retraite



**35 ans de mairie.**

Entré dans la collectivité le 1<sup>er</sup> mai 1989 en tant que contractuel, Jean-Luc appelé par tous « Tige » s'intègre très rapidement à son nouvel emploi. Il débute sa carrière en tant qu'employé communal. Au travers des différentes tâches que lui confie son chef de l'époque, Mr J. Prioult, et dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990, il passe sous le statut d'agent d'entretien puis agent d'entretien qualifié puis principal avant de finir le 30 juin 2002, agent technique.

Gagnant en expérience, en compétence, il devient adjoint technique en juillet 2002 puis adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe en juin 2008.

Apte à agir et à diriger, il est nommé au poste de chef d'équipe où il managera de 2001 à 2021 une équipe de 10 à 15 employés communaux. Il continuera jusqu'en septembre 2018 à monter dans les grades jusqu'à atteindre le niveau de technicien.

En 2021, et sur proposition de Madame le Maire, il prend la tête des services techniques renommés aujourd'hui en pôle technique. Il supervise ainsi l'ensemble des services le composant à savoir :

- > le service espace vert ;
- > le service voirie ;
- > le service entretien des bâtiments et patrimoine communaux ;
- > le service funéraire ;

- > le service de gestion des infrastructures sportives ;
- > le service marchés publics et prévention ;
- > le secrétariat du pôle.

Pas moins de 15 agents qui, chaque jour, répondent aux missions demandées.

Aujourd'hui, il peut compter sur plusieurs chefs d'équipes (Gilles Romettino, Alain Pons et Philippe Poher) qui se relaient chaque semaine afin de gérer les plannings et de suivre les travaux en cours.

Mais Jean-Luc n'est pas qu'un agent communal, il est également sapeur-pompier volontaire depuis 31 ans au centre de secours de Barcelonnette. Aujourd'hui, capitaine et adjoint au chef de centre, il est passionné comme au premier jour par cet engagement au service des autres avec « courage et dévouement ».

Le sens du service public l'anime depuis toujours et c'est ce que nous retiendrons de lui.

Alors Jean-Luc, au nom de Madame le Maire Sophie Vaginay Ricourt, de ses adjoints et conseillers ainsi que de l'ensemble des employés communaux de la ville de Barcelonnette, nous te souhaitons une bonne et longue retraite !

**Qu'elle te soit la plus profitable possible.**



CE SUPPORT est une réalisation **MEDIA PLUS** Communication



**LEADER** en communication institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr



**La Caverne «Ali Baba**

Art de la table • Décoration  
Cadeaux • Insolite !

29, rue Manuel - 04400 Barcelonnette  
Tél./Fax. 04 92 81 03 25  
e-mail : s.derbez@free.fr



## CÔTÉ VERT

### LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE SE PRÉPARE

**Le printemps arrive :** il est temps pour les agents communaux de préparer le fleurissement de la ville.

Les Barcelonnettes tout comme les touristes découvrent au début de l'été une ville fleurie, agréable et gaie.

Pour obtenir ce résultat, les agents des services techniques de la ville commencent les préparatifs dès la mi-mars avec les semis dans 300 pots, pour les variétés spécifiques.

Les serres et les bacs sont préparés pour accueillir les livraisons prévues à la mi-avril :

- > 1006 plants pour les 133 jardinières
- > 458 plants pour les 54 bacs

> 2700 plants (en micro-mottes)

Nos amis, les moutons et monsieur le bouquetin, retrouvent alors leurs habits d'apparat avant d'être réinstallés à leurs emplacements respectifs.

Début mai, c'est le gazon qui reçoit les premiers soins de la saison : tonte et arrosage automatique sont au programme. L'arrosage automatique permet une meilleure gestion de l'eau : une juste quantité d'eau est donc utilisée.

Les agents communaux s'occupent également de l'entretien des massifs existants et de tous les espaces verts de la commune.



### LE DÉBROUSSAILLEMENT, ON VOUS EXPLIQUE TOUT

Depuis 2022, la commune applique la technique du fauchage, débroussaillage raisonné.

Mais en quoi cela consiste-t-il ?

C'est une méthode d'entretien des bords de route et des espaces verts qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

**Les grands principes sont :**

- > Limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol ;
- > Limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- > Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des couteaux de fauchage, des risques de casse du matériel, des projections pouvant blesser et une surconsommation de carburant inutile.



### OPÉRATION « NETTOYONS LE SUD »



Pour la première fois, toute la Région Sud, ses habitants, ses collectivités, ses entreprises, se sont donné rendez-vous le samedi 15 avril pour une vaste opération de nettoyage.

Un rassemblement zéro déchet qui a remporté un vif succès !

Sous un ciel parsemé de nuages et un soleil timide, c'est une trentaine de volontaires qui a, pendant une heure, ramassé puis

trié de nombreux déchets issus malheureusement d'incivilités humaines.

Une heure de collecte aura permis de ramasser 148Kg de déchets (verres, encombrants et emballages).

Merci à tous les participants pour cette belle matinée de nettoyage de notre belle ville, belle Ubaye - Vallée de Barcelonnette et belle Région Sud.





# NUMÉRIQUE

## LA CULTURE ET LES RÉSEAUX SOCIAUX VONT DE PAIR

La culture n'échappe pas à la vague de fond des réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou YouTube, y compris dans sa façon de promouvoir ses événements.

### Le musée de la Vallée

Véritable lieu de savoir et de partage implanté au cœur de la ville et du parc de La Sapinière, le musée de la Vallée se situe dans la Villa La Sapinière édifée en 1878. Son histoire met en scène les migrations proches et lointaines des habitants de l'Ubaye avec le Piémont et le Mexique.

Pour se démarquer et renforcer sa notoriété, le musée de la vallée dispose de deux outils de communication numérique :

- > **Son site internet** : [www.museedelavallee.fr](http://www.museedelavallee.fr)
- > **Et sa page facebook** : Musée de la Vallée

Retrouvez toutes les informations utiles en quelques clics !



### À noter sur les expositions :

- « Costumes MAZAHUA / Valle de Bravo, Mexique. » [exposition en attente]
- « Autel des Morts dédié à Jean BELLISSEN » : octobre 2023
- > nouvelle exposition
- « Masques du MEXIQUE. La Donation Georges et Carmen COUFFIGNAL. » : 20 juin - 30 décembre 2023



> SITE INTERNET



> PAGE FACEBOOK

## LA MÉDIATHÈQUE

Plus communément intitulée « bibliothèque », la médiathèque de la ville est à la tête d'un réseau de cinq autres établissements culturels en l'Ubaye collectant pas moins de 21 700 documents (livres, partitions, périodiques,...) dont plus de 15 000 en fonds propre !

Lieu de rencontres, d'expositions, de conférences, d'ateliers et de nombreux autres événements, la médiathèque est un carrefour social et culturel de Barcelonnette.

Retrouvez ses activités sur :

**Sa page Facebook :** Médiathèque de Barcelonnette (photo à joindre)

**Et son site internet :** [www.mediatheques-ubaye.net](http://www.mediatheques-ubaye.net) (photo à joindre)

**A noter sur les expositions :**

« L'éloquent MANUEL » : du 15 juin au 30 septembre 2023

« Les Grands chantiers de Barcelonnette, 19e-21e siècles » : exposition reportée en 2024

## NUMÉRIQUE



## > SITE INTERNET



## LA SALLE DE SPECTACLE LE ZOCALO

Enfin, la salle de spectacle Le Zocalo (photo à joindre)

Laissez vos soucis à la maison le temps d'une soirée et venez vivre un moment agréable autour d'une des représentations de l'année 2023 !

El Zocalo vous propose une large palette de spectacles en tous genres et adaptés à tout public.

Toute l'actualité de la salle sur :

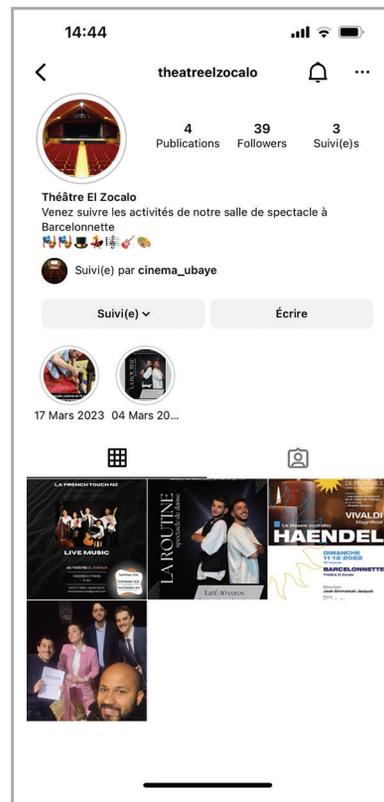
**Facebook :** Théâtre El Zocalo – Barcelonnette (photo à joindre)

**Mais aussi sur Instagram :** Théâtre El Zocalo (photo à joindre)

Retrouvez l'intégralité du monde culturel sur notre site internet : [www.ville-barcelonnette.fr/culture.html](http://www.ville-barcelonnette.fr/culture.html)



## > PAGE FACEBOOK



## > PAGE INSTAGRAM



## LA VIE LOCALE

### ► SALUBRITÉ PUBLIQUE

La commune est confrontée à un problème récurrent de prolifération de pigeons. Ce phénomène constitue une nuisance très forte et présente un danger tant pour la population, que pour les propriétés publiques et privées.

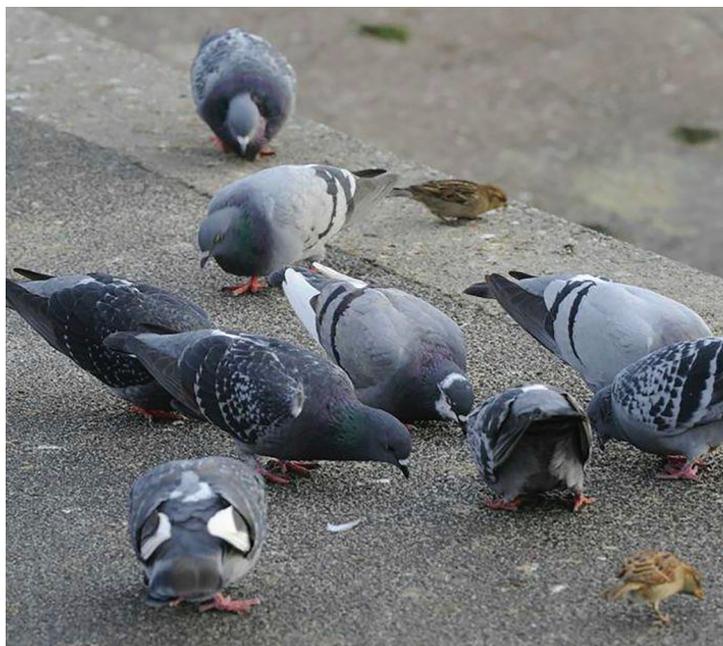
Devant ce constat, elle a fait appel à un piégeur agréé par les services de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence en charge de leur régulation, Monsieur Gabriele Tarro Boiro.

Son intervention dans les propriétés privées est gratuite pour les particuliers, elle est prise en charge par la mairie.

Aussi, si vous êtes concerné(e) par ces nuisances, n'hésitez pas à le contacter à l'adresse suivante : gabrieletarroboiro@yahoo.ca

A noter : un arrêté municipal interdit de nourrir les pigeons, et, de manière plus générale, tous les animaux errants ou vivants à l'état sauvage sur l'ensemble du territoire.

Les personnes en infraction s'exposent à des sanctions. La salubrité est l'affaire de tous.



### ► L'HYGIÈNE SUR LES MARCHÉS



Le marché de la ville fait l'objet d'un règlement des marchés entièrement remis à jour depuis cette année.

Afin de préserver la santé alimentaire de tous les consommateurs, une législation et une réglementation en matière d'hygiène est mise en place.

Chaque structure de vente, qu'il s'agisse d'un étal, d'une remorque de vente ou d'un camion magasin doit être en parfait état de propreté. Les produits alimentaires sont soumis aux conditions générales ou particulières les concernant et font l'objet d'une protection rigoureuse contre les pollutions de toute nature.

Les denrées facilement altérables telles que la viande, la charcuterie, la triperie, la volaille, les poissons ou encore les fromages doivent être conservées dans une enceinte réfrigérée.

Les consommateurs n'ont pas à manipuler les denrées présentées sur les étals à l'exception des denrées protégées ou conditionnées. Si les fruits et légumes sont disposés en libre-service, les commerçants doivent proposer aux acheteurs des gants de protection afin d'éviter toute forme de contamination.

**Pour consulter le règlement du marché**  
[www.ville-barcelonnette.fr/le-marche.html](http://www.ville-barcelonnette.fr/le-marche.html)

## LA VILLE RECRUTE

Plusieurs postes sont à pourvoir au sein de la commune et dans les différents pôles qui la composent.

- Assistant de gestion budgétaire, comptable et Ressources Humaines (H/F)
- Agent en charge de la gestion financière, budgétaire et comptable (H/F)
- Chargé de communication et affaires juridiques (H/F)

Retrouvez l'ensemble des postes sur :

[www.ville-barcelonnette.fr/offre-d-emploi.html](http://www.ville-barcelonnette.fr/offre-d-emploi.html)

## L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



### La déclaration est en ligne !

Note d'information à l'attention des commerçants  
Dans le cadre de votre activité, vous êtes amené à occuper le domaine public, à cet effet une demande d'autorisation d'occupation du domaine public doit être adressée en mairie comme chaque année.

L'imprimé est disponible sur le site internet à l'adresse suivante :

[www.ville-barcelonnette.fr/mes-declarations.html](http://www.ville-barcelonnette.fr/mes-declarations.html)

## BARCELONNETTE OBTIENT LE LABEL " VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE EN 2023 "



« Le label permet aux municipalités de capitaliser sur le fort impact médiatique à travers une communication positive pour affirmer la fierté des habitants, développer la promotion économique et touristique, et séduire de nouveaux arrivants.

De plus en plus de Françaises et de Français sont en quête d'une nouvelle vie et se tournent vers des villes à taille humaine : le label est un coup de projecteur sur les communes distinguées, qui souligne la singularité de leur territoire en mettant en valeur leurs atouts. », précise Thierry Saussez, président de l'Association Villes et villages où il fait bon vivre.





# EXPRESSION LIBRE

## Route Départementale 900 ou Sans...

Historiquement, la RN 100 traversant Barcelonnette fut déclassée en 1972 en voie départementale.

Suite aux crues de 1957, des travaux de protection sur les rives de l'Ubaye ont été entrepris dans les années 1960, incluant le projet de déviation de la route départementale.

En 1975, le Département voulait une vraie déviation pour Barcelonnette laissant le Chemin des Colporteurs en voie piétonnière et cyclable.

Le Département, proposait que la voie rejoigne l'avenue Emile Aubert pour aller en direction des cols d'Allos et de la Cayolle, puis passe au sud de la coopérative laitière (chemin des alpages), et du stade Léon Signoret, pour rejoindre la route du Sauze et enfin revenir vers le Pont Long pour aller en direction de la haute Ubaye et de l'Italie.

L'étude réalisée par le Département n'a pas été retenue à cause de l'opposition de la commune et du désaccord de certains riverains.

L'aménagement des voies sur berges s'avère sous dimensionné pour un trafic de plus en plus conséquent.

Cet axe routier reliant la France à l'Italie, classé depuis 2009 « voie à grande circulation » aurait dû être repris par le Département. Chose faite en 2021.

Ce flux incessant de milliers de poids lourds fragilise et dégrade les voies sur berges de façon significative. Ceci nécessite d'importants travaux estimés à 6 M/€ et financés par le

Département, la Région et l'État.

Que peut-on penser du choix hasardeux et aux refus des élus, qui se sont succédés de ne pas prendre en compte les études et recommandations du Dépt. Ces travaux de mise aux normes, ne vont-ils pas de fait augmenter le trafic de camions dans la vallée ?

Afin de limiter le trafic de poids lourds de plus de 19 tonnes en transit dans la vallée, ne peut-on pas envisager d'interdire leur circulation (sauf désertes locales), comme cela a été acté dans la vallée de la Roya depuis 2017.

Pourtant un certain nombre d'habitants interpellent nos élus par voie de presse, pétition, rien n'y fait !

Notre vallée est traversée par des camions qui transportent des matières dangereuses et inflammables, pour certains circulant à des vitesses excessives.

Peut-on continuer d'accepter qu'ils circulent en surplombant l'école maternelle de Barcelonnette !

60 % des émissions de CO2 émis dans nos communes de montagne sont imputées aux transports.

Interrogeons-nous de ce qui est désirable pour l'avenir de la vallée de l'Ubaye ?

**Christophe Pichet**

Conseiller municipal d'opposition  
Une autre voix pour Barcelonnette



## ÉTAT CIVIL

État-civil du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023

### NAISSANCES

**LANGIE Athena Marianne**

le 13/01/2023 à Gap

**PERGHER Avril Rose**

le 25/02/2023 à Gap

**DISSET CLARO Gabin Jamy Serge**

le 10/03/2023 à Gap

### MARIAGES

**LACOMBE Florent Lilian Axel et**

**FRANQUEBALME Mathilde Pome Marie**

le 17/03/2023 à Barcelonnette

### DÉCÈS

**LEBRE Veuve CLARIOND Simone Irène**

le 03/01/2023 à Barcelonnette

**EDLINGER Jean-Marie, Emile Ernest**

le 06/01/2023 à Barcelonnette

**LAMOUR épouse KIEFFER Marcelline**

le 16/01/2023 à Barcelonnette

**AMEIL Stéphane Joseph**

le 26/02/2023 à Gap

**ALFONSO Joseph**

le 30/03/2023 à Barcelonnette

## SAISON CULTURELLE 2023

### EL ZÓCALO SAISON CULTURELLE 2023

19h00	04/03	LA ROUTINE - DORIAN ET IONY	
20h30	01/04	RÈGLEMENT DE COUPLE	Pièce de théâtre - comédie
20h30	06/05	HAMZA YN	Spéctacle musical
20h30	13/05	JULIE JOURDAN - TRIBUTE CÉLINE DION	Spéctacle musical
20h30	03/06	THOMAS CHRISTIN - ONE MAN SHOW	Spéctacle de théâtre - comédie
20h30	01/07	SPECTACLE LOURS	Spéctacle musical
20h30	05/08	PERCEPTION - JAY KYNESIOS	Spéctacle musical
20h30	02/09	LUC LAVERSANNE - THE VOICE	Spéctacle musical
17h00	23/09	DANS TOUS LES SENS - CLÉMENCE TRANCARD	Spéctacle musical
20h30	07/10	BALD MUSIC - SANS AILES	Spéctacle musical
20h30	28/10	SPECTACLE D'HALLOWEEN	Spéctacle musical
20h30	04/11	Y'A-T-IL UN BEAU GOSSE DANS LA SALLE	Spéctacle musical
20h30	02/12	GRANDE SOIRÉE CABARET	Spéctacle complet - Danse, musique, théâtre, one man...

**BARCELONNETTES**  
Toutes les infos sur : [www.ville-barcelonnette.fr/programme-2023](http://www.ville-barcelonnette.fr/programme-2023)  
Infos et réservations : 0676295923

## Médiathèque

Janvier-Mars

"MarchAlp"

Traverser et découvrir la montagne à la Renaissance

7 avril au 30 juillet

"L'éloquant MANUEL 1775-1827"

Exposition en deux lieux :  
Musée et médiathèque



15 septembre au 15 novembre

"Les grands chantiers de Barcelonnette"  
Exposition partagée

Novembre-Décembre

"Marlis, les peintres de la Terre"  
Avec Franck Jéan



## Saison culturelle 2023

### Musée



20 janvier au 20 mai

"Jean Pellotier 1923-1967"

Dessins et Encre, second accrochage



Samedi 13 mai

"Nuit Européenne des Musées"

7 avril au 30 juillet

"L'éloquant MANUEL 1775-1827"

Exposition en deux lieux :  
Musée et Médiathèque

7 août au 30 septembre

"Les costumes MAZAHUA"  
Valle de Bravo, Mexique



15 septembre au 15 novembre

"Les grands chantiers de Barcelonnette"  
Exposition partagée

Octobre

"Autel des Morts dédié à l'artiste  
Jean BELLISEN 1936-2014"  
Día de los Muertos

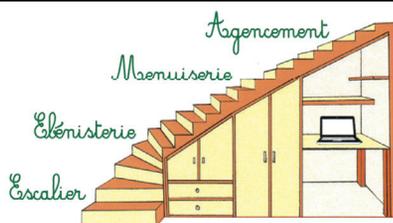


Chauffage  
Dépannage  
**PLOMBERIE**  
Curage d'égouts

*DUMOT  
Laurent*

06 74 93 03 54 / 04 92 81 04 01

15, Bd Les Terres Blanches - 04400 BARCELONNETTE



Thierry BELLON  
ame.bellonthierry@orange.fr

06 81 28 01 75  
04400 LES THUILES



**04 92 81 02 55**  
70 Avenue Emile Aubert  
04400 BARCELONNETTE  
camping@letampico.fr  
www.letampico.fr

LOT  
**LE TAMPICO**  
RESTAURANT

Pizzas à emporter le soir  
04 92 81 02 55



**JOHAN  
ARNAUD**  
CHARPENTE COUVERTURE  
ZINGUERIE

— 06 89 85 50 42 —

**johan.arnaud6@orange.fr**

04 400 BARCELONNETTE



**Ramonage**

Michaël MONTELEONE

Entretien des conduits de fumée  
Vente et installation  
de poêles à bois et granulés

**06 81 06 29 55**

2mramonage@gmail.com  
www.2mramonage.fr

**Délices  
de  
Montagne**

ARTISANAT  
SOUVENIRS  
PAIN  
ALIMENTAIRE



04 92 64 93 09

Direction Praloup - 55 av Emile Aubert  
04400 BARCELONNETTE  
www.produits-de-pays-barcelonnette.fr